

1
(N° 63.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Désiré-Joseph Ducarme.*

MESSIEURS ,

Le 26 février 1841, le sieur Ducarme a formé une demande en naturalisation ordinaire ; il est né à Villereau (France), le 5 floréal an 7 ; il habite la commune de Cerfontaine depuis vingt-quatre ans, et il y possède des propriétés.

Il résulte des pièces du dossier que le pétitionnaire , maître sabotier, occupe vingt-cinq à trente ouvriers ; qu'il a épousé une Belge avec laquelle il a procréé deux enfants ; et qu'il a toujours tenu une conduite sans reproche.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accorder sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.